

le magazine de  
**la Creuse**



**Ils arrivent!**

Le musée de la Tapisserie  
affiche la couleur



ACTIONS

**Axe Nord-Sud :  
c'est parti au Masbet**



RACINES

**Le Département aide  
le petit patrimoine**



CULTURES

**Le musée de la Tapisserie  
affiche la couleur**



Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département  
BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.  
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques LOZACH.  
Responsable de la rédaction :  
Jean-Luc OZIOL.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Pascal BOURDOIS, Services du Conseil  
Général.

Photos :  
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,  
Jean-Luc OZIOL, Musée départemental de  
la Tapisserie (R. GODRANT), Conservation  
départementale du Patrimoine (G. MAGNE).

Maquette : Canoë  
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT  
Tél. 05.55.51.22.62.  
Impression : Imprimerie Nationale.  
Distribution : Médiapost.

Tirage : 62.000 exemplaires.  
ISSN 1632-9864  
Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro  
du "Magazine de la Creuse" a coûté  
0,10 € (0,65 F) par habitant.

### UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un  
journal d'information sur la Creuse et  
pour les Creusois. Vous avez une idée,  
une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse"  
vous offre quatre possibilités de  
les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de  
la Creuse", Hôtel du Département,  
BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05 44 30 23 26 ;
- par fax : 05 44 30 23 29 ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

## SOMMAIRE

### 4 / DOSSIER



#### Tour de France 2004

- p. 4-5 /  
■ À notre tour
- p. 6-7 /  
■ À travers toute la Creuse
- p. 8-9 /  
■ 5 km de bouquet final



### 10 / ACTIONS



- p. 10-11 / AXE NORD-SUD  
■ C'est parti au Masbet
- p. 12-13 / ACCUEILLANTS FAMILIAUX  
■ Nouvelles formations



### 15 / TRIBUNE LIBRE p. 15 /

- L'expression des groupes politiques

### 18 / RACINES

- p. 16-17 / PETIT PATRIMOINE  
■ Les aides du Département



### 20 / CULTURES



- p. 18-19 / VOIX D'ÉTÉ  
■ Polyphonies dans l'art roman
- p. 20-21 / FESTIVALS DE CONTES  
■ Déjà 10 ans
- p. 22-23 / TAPISSERIES  
■ Le Musée en couleurs et noir et blanc

## Rendez-vous le 13

Le 13 juillet prochain, le Tour de France franchira pour la première fois une ligne d'arrivée dans notre département. Depuis plus d'un siècle que les "Forçats de la Route" écrivent la légende de la Grande Boucle, ils ne s'étaient jamais arrêtés chez nous pour faire monter l'un des leurs sur le podium et graver dans le granit du palmarès le nom d'une étape creusoise.

Il y avait là comme une injustice qui sera bientôt réparée. Car, quand même, nos routes en valent bien d'autres. À l'image de notre territoire, elles sont accessibles à tous, aux fins mollets de grimpeurs comme aux grosses cuisses de rouleurs. Elles sont exigeantes et on mesure à chaque coup de pédale toute l'énergie qu'il faudra déployer pour en sortir grand,

à défaut récompensé. Bien des épreuves cyclistes, certes moins renommées que la Grande Boucle, ont vu des champions payer leurs présomptions ou leur insouciance sur l'asphalte de chez nous.

Les routes creusoises sont belles et le Tour de France, qui fut si long à nous rendre visite, s'est accordé, pour son édition 2004, le droit d'un séjour limousin de trois jours. Mine de rien, il n'y a que les incontournables cols pyrénéens et alpins, hauts lieux des explications décisives entre tricoteurs de maillots jaunes, qui auront droit à un séjour plus long de la bruyante et multicolore caravane. Et qui oserait dire qu'une étape Saint-Léonard-de-Noblat - Guéret, hommage déclaré au Creusois Raymond Poulidor, ne saurait pas retenir l'attention de tous les amoureux du vélo ?

La Creuse peut être fière d'accueillir le troisième événement sportif le plus télévisé de la planète, après les Jeux Olympiques et la Coupe du Monde de football. Elle a su trouver l'énergie et la solidarité nécessaires pour obtenir, après plusieurs tentatives infructueuses, le droit d'accueillir une étape. Depuis, elle s'y est préparée avec le même enthousiasme, s'appuyant notamment sur un tissu associatif toujours présent pour donner de son temps.

C'est bientôt l'heure d'en profiter. Le Magazine de la Creuse vous y invite, en consacrant son dossier à la prochaine arrivée du Tour de France. Le Conseil Général a pris toute sa place, aux côtés de la Ville de Guéret, de la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury et du Conseil Régional, pour faire de cet événement un éclatant succès populaire.

Bonne lecture (et au 13 juillet),

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

## Martin Nadaud s'affiche en grand

Le mois dernier, le collège Martin Nadaud de Guéret organisait les festivités saluant son 30<sup>ème</sup> anniversaire. L'occasion pour les anciens élèves de partager leurs souvenirs et pour ceux qui fréquentent actuellement l'établissement de mettre en lumière leurs initiatives. L'occasion aussi, au rythme de l'atelier percussions du collège, de marquer le coup en inaugurant une œuvre artistique imposante : l'effigie du plus célèbre des maçons creusois. Implantée sur la façade du bâtiment

principal, cette œuvre a été conçue par un professeur d'arts plastiques, Gérard Desplanques, à partir d'un portrait publié dans la première édition des "Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon", l'œuvre majeure de Martin Nadaud. Elle a ensuite été réalisée au chalumeau par les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA, sous la conduite de leur professeur de métallurgie, Jean-Marie Laprade. 500 kg d'acier de haute résistance, assemblés morceau par morceau au sol pendant 2 ans, pour donner un montage de 6,50 m de haut sur 3,25 m de large : l'effigie de Martin Nadaud se voit de très loin.





# À notre Tour!



Les voilà, ils arrivent. Les forçats de la route, ceux de la Grande Boucle, légende ambulante qui n'avait inscrit aucune étape creusoise dans son livre d'or. Ce sera fait dans une poignée de jours, le 13 juillet, veille de Fête nationale et jour de fête départementale.

On entend déjà les klaxons et les cris de la foule, les harangues de Daniel Mangeas, le speaker officiel ami des coureurs et du public. On distingue même, dans cette cacophonie, le cliquetis des chaînes sur les pignons, le roulement des boyaux sur l'asphalte, le souffle des champions à la lutte avec la route et leur machine. C'est le Tour qui arrive et l'attente a été si longue, si forte, qu'elle en décuple notre capacité à voir, à entendre, à sentir.

Le Tour de France arrive, en effet, chez nous pour la première fois, et c'est un immense événement. Pour cette grande première, il prendra le temps de s'attarder sur nos routes, comme s'il voulait rattraper un peu de tout ce temps perdu depuis plus d'un siècle. Ainsi, la 9<sup>ème</sup> étape de l'édition 2004 sera un périple de 160 km au départ de Saint-Léonard-de-Noblat, patrie d'adoption du Creusois "Poupou", qui sillonnera la Creuse de long en large avant que de désigner son vainqueur dans la ligne droite du stade de Cher-du-Prat.

Le Tour de France est bientôt là, en Creuse, et l'on rêve déjà d'une étape de légende, au terme de laquelle un inconnu prendrait le maillot jaune à la barbe des plus grands pour le porter jusque sur les Champs-Élysées, à la manière d'un Roger Walkowiak en 1956. Qu'importe, en vérité. Cette 9<sup>ème</sup> étape de l'édition 2004, de toute manière, est déjà mythique, historique, inoubliable, parce que son vainqueur ne partagera avec personne l'honneur d'avoir triomphé à Guéret.

## Une étape déjà historique

Pour être digne de la troisième manifestation sportive la plus télévisée au monde (derrière les J.O. et la Coupe du Monde de foot), les collectivités à l'origine de l'arrivée du Tour à Guéret (\*) ont trouvé des partenaires nombreux - associations, entreprises, particuliers, bénévoles - qui, tous, ont contribué et contribuent encore à faire que l'événement sportif se transforme en véritable fête. L'engouement constaté ces derniers mois a

montré la capacité des Creusois, de tous horizons et de toutes conditions, à devenir les organisateurs compétents et enthousiastes d'un événement exceptionnel.

Dans la foulée de la caravane publicitaire et du peloton, c'est l'esprit de la fête et de l'amitié qui va baigner le département, et plus particulièrement Guéret, où les traditionnelles animations de la Fête nationale prendront, en cette soirée du 13 juillet 2004, un relief particulier.

Ne sentez-vous pas déjà l'odeur, sucré et salé mélangés, des grandes nuits de liesse? N'entendez-vous pas déjà les premiers accords des bardes celtiques de Tri Yann? La Grande Boucle arrive en Creuse, c'est notre Tour...

(\*) En premier lieu la municipalité de Guéret, mais aussi le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury qui ont apporté leur soutien financier à l'obtention de l'étape.





## Le Tour c'est...

(chiffres de l'édition 2003)

- 4.000 personnes au total : organisation, coureurs, prestataires, partenaires, caravane publicitaire.
- 198 coureurs (22 équipes de 9 coureurs).
- 350 accompagnateurs.
- 15 membres du collège des commissaires.
- 12.000 gendarmes, 9.000 policiers et CRS mobilisés.
- 45 gardes républicains.
- 3.000 fonctionnaires du ministère de l'Équipement.
- 1.200 journalistes accrédités.
- 1.000 techniciens ou chauffeurs.
- 370 titres ou agences de presse.
- 70 stations de radios locales ou nationales.
- 75 chaînes TV (21 en direct).
- 2 milliards de contacts TV.
- 170 pays de retransmission.
- 2.400 heures de retransmission.
- 200 millions de pages vues sur internet par 7 millions de visiteurs.
- 15 millions de spectateurs au bord de la route.
- 16.000 véhicules.
- 200 véhicules dans la caravane publicitaire.
- 11 millions de cadeaux distribués.
- 550 communes traversées.

... et encore plus  
cette année !



# A travers toute la Creuse



Arrivant de la Haute-Vienne par Beaumont-du-Lac, la 9<sup>ème</sup> étape du Tour de France 2004 déroulera l'essentiel de ses 160 km sur le territoire creusois. Un événement qu'il a fallu préparer.

On n'accueille pas le Tour de France sans un minimum de préparation. En l'occurrence, sans quelques retouches sur le bitume qu'emprunteront les forçats de la route, le 13 juillet. Sur les 160 km de la 9<sup>ème</sup> étape Saint-Léonard-de-Noblat - Guéret, les trois-quarts sont en Creuse. Et il a fallu se pencher de près sur l'état des routes dans le département, en suivant scrupuleusement les consignes des techniciens d'ASO (Amaury Sports Organisation), la société organisatrice de la Grande Boucle.

Le tronçon compris entre Aubusson et Pontarion relevant de la compétence de l'État en tant que route nationale (en attendant la vague de décentralisation annoncée pour 2005), le Conseil Général était concerné par environ la moitié du kilométrage de l'étape. La bonne nouvelle, c'est que l'état du réseau départemental aura été jugé très bon par les responsables d'ASO, n'amenant ainsi qu'à des modifications mineures.

Pour l'essentiel, il a fallu corriger les outrages faits au bitume par le mauvais temps de l'hiver. Les principaux chantiers

ont eu lieu au printemps ; ils ont concerné :

- La RD35, entre Vauveix et Broussas (route autour du lac de Vassivière) ;
- La RD992, entre Gentioux et La Nouaille ;
- La traverse de Guéret, avec notamment la réfection du rond-point en venant de Sainte-Feyre ou l'enrobé de la rue Eugène France jusqu'à la place Bonnyaud.

Au total, l'ensemble des travaux nécessités par le passage du Tour de France sur le réseau départemental s'est élevé à 56.500€. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre de l'entretien courant réalisé à la sortie de l'hiver.



## Où les voir passer ?

Itinéraire	Caravane Publicitaire	Course
<b>Départ HAUTE-VIENNE (87)</b>		
Saint-Léonard-de-Noblat	11h45	13h30
Côte d'Eymoutiers	13h16	14h19
Beaumont-du-Lac	13h21	14h23
<b>CREUSE (23)</b>		
Vauveix (Royère-de-Vassivière)	13h29	14h32
Broussas-de-Maulde (Faux-la-Montagne)	13h33	14h36
Carrefour D35-D3	13h34	14h37
Carrefour D3-D35	13h35	14h38
Carrefour D35-D8	13h36	14h39
Gentioux D8-D992	13h46	14h49
Le Chiroux (La Nouaille)	13h58	15h03
Saint-Quentin-la-Chabanne	14h10	15h14
Carrefour D992-D23	14h13	15h18
Felletin D23-D982 (passage à niveau n°278)	14h16	15h21
La Clide D982-D990 (Moutier-Rozeille)	14h22	15h28
Carrefour D990-N141	14h26	15h32
Aubusson (passage à niveau n°272)	14h31	15h37
Côte d'Aubusson	14h36	15h42
Farges (Saint-Marc-à-Frongier)	14h37	15h43
Courcelles (Saint-Michel-de-Veisse)	14h44	15h50
La Pouge	14h57	16h04
Saint-Hilaire-le-Château	15h02	16h09
Pontarion N141-D940-D13	15h08	16h16
La Chapelle Saint-Martial	15h19	16h27
Le Sec (Sous-Parsat)	15h27	16h36
Ahun D13-D942	15h36	16h44
La Saunière	15h51	17h01
Sainte-Feyre	15h54	17h04
<b>Arrivée</b>		
Guéret	16h08	17h19

Les horaires sont calculés sur une moyenne de 42 km/h.



# 5 km de bouquet final



## La fête à Guéret...

### Avant le Tour

- Deux expos réalisées par l'Office de Tourisme des Monts de Guéret et le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret :
  - Histoire du Tour au Musée, juillet 2004,
  - Rétrospective des passages du Tour en Creuse à l'Office de Tourisme, du 1<sup>er</sup> au 17 juillet.
- Concours de dessin sur le thème du Tour, l'école remportant le premier prix verra son dessin reproduit sous forme d'une fresque géante sur le stade d'Honneur de Cher-du-Prat.
- Opération "tags" dans les collèges et les lycées de Guéret organisée par le Service Jeunesse de la Ville de Guéret, réalisée sur 30 panneaux (2m x 1,50m) exposés en ville le jour de l'arrivée du Tour.
- Organisation, par le Comité Régional de Cyclotourisme du Limousin, d'une randonnée cyclotouriste sur le parcours de l'étape Saint-Léonard Guéret, le 4 juillet.
- Concentration cyclo tourisme à Guéret, organisée par le Comité Départemental Cyclotouriste, le 9 juillet

### Les temps forts du 13 juillet

- Installation d'un écran géant place Bonnyaud permettant de suivre l'étape creusoise et de guetter l'arrivée des coureurs en grand format.

- Installation, par France 2, d'un second écran géant sur la ligne d'arrivée.
- Mise en place d'un podium Magic FM, place Bonnyaud, avec animations musicales, jeux concours...
- Passage de la Caravane publicitaire du Tour aux environs de 16h00.
- Arrivée de l'étape à Cher-du-Prat aux environs de 17h30.
- Grand concert gratuit "Nuits Celtique" avec les groupes Dulcimer, Korrigan et Tri Yann en invité vedette, place Bonnyaud, à partir de 18h00.
- Le bouquet final : un feu d'artifice comme on les aime...

### Le jour de l'arrivée

- Réalisation d'un vélo géant, flottant sur le plan d'eau de Courtille, par l'APPMA et le Nautic Club.
- Animations musicales proposées par "les Fanfarons Guérétois", "l'UDSMC", "les Baladins en Musette", "les Troubadours des Bruyères".
- Animation trampoline ouverte à tous, proposée par les AEL.
- Parcours de trial VTT proposé par Creuse Oxygène
- Défilé d'enfants à vélos proposé par Creuse Oxygène
- Animation athlétisme ouverte à tous, proposée par le SAM.
- Décoration de l'avenue du Berry par l'association du même nom.
- etc.



## Tri Yann : la légende

Ils ont libéré, par le rock, un folk promis aux nostalgiques d'un monde d'amour et d'eau fraîche. Imposant un répertoire emprunté aux folklores bretons, irlandais ou québécois mêlé de musique électrique, Tri Yann est devenu la figure de proue incontestable d'un folk rock "à la bretonne". De retour avec un nouvel album, "Marines", le groupe clôturera au sprint la grande fête du 13 juillet. A ne manquer sous aucun prétexte.



## ... et dans le département

### Aubusson

La capitale de la tapisserie verra l'implantation par ASO (Amaury Sport Organisation) d'un village dégustation pour ses partenaires. La ville et son comité des fêtes ne s'en tiendront pas là : animations musicales dans les rues, fleurissement et décoration des vitrines, organisation d'une fête foraine, marché des producteurs du 14 avancé exceptionnellement au 13 juillet, démonstrations par le VC Aubusson ; et le soir, bien sûr, grand bal populaire et feu d'artifice "vélo".

### Sainte-Feyre

La grande pomme (5m de diamètre) de la Fête de la Pomme sera de sortie, ainsi qu'un vélo géant. Et comme Sainte-Feyre voit les choses en grand, un écran géant sera installé dans la salle des fêtes, pour voir l'arrivée de l'étape.





## Et aussi...

### ÉCONOMIE : RENFORCER LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DU SUD CREUSOIS

L'une des conditions essentielles pour réussir l'implantation d'entreprises, c'est d'être en mesure de proposer des plates-formes viabilisées immédiatement disponibles. Certains pôles du département s'y sont attachés depuis plusieurs années, tels le SMIPAC sur le bassin sostranien ou la Communauté de communes de Guéret - Saint-Vaury, ce qui a permis des implantations particulièrement réussies comme EMIX ou AMIS.

Le Conseil Général n'exerce pas directement une compétence en matière de développement économique, les communautés de communes et le Conseil Régional étant en première ligne dans ce domaine. Toutefois, il apporte une aide substantielle à tous les projets et encourage fortement la création de zones d'activités sur les principaux pôles urbains. Il s'agit, en effet, de favoriser un développement équilibré de l'économie et de l'emploi sur l'ensemble du territoire creusois. C'est pourquoi les deux projets présentés récemment devant l'assemblée départementale, concernant la création de zones d'activités dans le sud creusois, vont être soutenus par le Conseil Général. En l'occurrence, il s'agit de deux projets portés par la Communauté de Communes de Bourgneuf - Royère-de-Vassivière : la zone artisanale et commerciale de Rigour Nord, à Bourgneuf; la zone d'activités de Langladure, à Masbaraud-Mérignat.

Le premier projet, estimé à 415.000€ et auquel le Conseil Général apportera 70.000€ (l'Europe, l'État et la Région interviendront également), se situe à l'entrée Ouest de Bourgneuf, en bordure de la RN141. Sur près de 40.000m<sup>2</sup>, il permettra de proposer 15 lots viabilisés, pour l'implantation ou l'agrandissement d'entreprises artisanales et commerciales. Le second projet, estimé à 811.505€ et là encore cofinancé à 80% par le Département, la Région, l'État et l'Europe, concerne l'accueil d'activités liées à la filière bois ; 8 lots viabilisés représentant un espace de près de 110.000 m<sup>2</sup> en bordure de la RN141.

## AXE NORD-SUD

# C'est parti au Masbet

**Les engins de terrassement sont à pied d'œuvre depuis le 10 mai : les travaux de la première tranche d'aménagement de la RD982, dans la traverse de Croze entre Le Masbet et Le Tarderon, devraient être achevés au printemps 2005.**

**A**u départ, il y a un constat : les deux grands axes routiers de la Creuse circulent d'est en ouest, la RN145 au nord et la RN141 au sud. Pour relier les deux, il a fallu déterminer un axe Nord - Sud. Lequel, d'ailleurs, se trouve être également un axe Est - Limousin puisqu'il a vocation à relier l'A20 au nord (Indre) à l'A89 au sud (Corrèze). Axe Nord - Sud creusois ou Est Limousin, qu'importe. Il s'agit à la fois de faire face à un trafic routier, notamment de poids lourds, en hausse constante, d'assurer aux usagers des conditions de circulation confortables et sécurisées, tout en contribuant au développement des entreprises. Ainsi, le Conseil Général s'est exprimé à l'unanimité, il y a un an presque jour pour jour, en faveur de l'itinéraire structurant La

Courtine - Aubusson - Chénérailles - Gouzon - Boussac, comprenant les déviations de Felletin, Chénérailles et Boussac. Outre la création de déviations et la rectification de portions accidentées, il s'agira de re-calibrer la route, sur l'ensemble de son tracé, dans les proportions suivantes : 7m de largeur de chaussée, bordée d'accotements de 2,75m.

**150.000 m<sup>3</sup>  
de terrassement**

Autant dire qu'un tel programme nécessite des investissements que le Conseil Général, seul, aurait bien du mal à financer. C'est tout l'intérêt d'avoir obtenu une participation accrue de la Région, dans le cadre du PRIR (programme routier d'intérêt régional, voir encadré). Et c'est le



Le Masbet - Le Tarderon : une section de la RD982 toute neuve et sécurisée sur 3,2 km, d'ici moins d'un an.



Le chantier de la traverse de Croze, qui a démarré ces dernières semaines, constitue un élément du très important programme de l'Axe Nord-Sud, qui lie le Conseil Général et le Conseil Régional dans un partenariat financier exceptionnel.

cas des travaux actuellement engagés sur la RD982, entre Le Masbet et Le Tarderon (communes de Saint-Quentin-la-Chabanne et Croze). Pour les 3,2 km de route à réaliser, le coût a été estimé à 2,8M€ ; le Conseil Régional doit intervenir à hauteur de 50%, l'Europe (FEDER) à 12,5%, le reste étant financé par le Conseil Général.

Ce chantier, qui a démarré le 10 mai, devrait être livré en mai 2005, si les conditions de sa réalisation ne

subissent pas de contretemps. Actuellement, les engins lourds sont à pied d'œuvre, afin de réaliser 150.000m<sup>3</sup> de terrassement. Deux ouvrages d'art seront construits et les chaussées qui verront le jour seront constituées de grave naturelle et de grave hydrocarbonée. En attendant, les conditions de circulation subiront quelques légères perturbations, dues à la mise en place d'alternats (feux mobiles) et de déviations à certaines périodes. ■

## 2<sup>ème</sup> tranche d'un vrai partenariat

Les travaux de la section Le Masbet - Le Tarderon constitue la 2<sup>ème</sup> tranche du programme établi pour la période 2003-2007 et estimé à 20M€. Pour le Conseil Général, il s'agit du PRIR, c'est-à-dire le programme routier d'intérêt régional ; à distinguer du PRID, programme routier d'intérêt départemental, qui concerne des axes importants pour le département mais n'ayant pas la même incidence régionale. Pour le Conseil Régional, il s'agit d'une forme de contractualisation tout à fait exceptionnelle avec un département, qui plus est à ce niveau de financement.

La 1<sup>ère</sup> tranche du PRIR 2003-2007 avait concerné l'entrée nord de La Courtine. Après Le Masbet - Le Tarderon actuellement en cours, il est prévu de poursuivre la traverse de Croze entre La Tarderon et La Gratade, normalement à partir de 2005 si les procédures d'acquisition des parcelles suivent normalement leur cours.

Le plan 2003-2007 prévoit également la réalisation de la déviation de Boussac, ainsi que les sections Chaussidoux - La Seillade (communes de Saint-Maixant et Puy Malsignat) et La Clide - La Seiglière (communes de Moutier-Rozeille et Aubusson).

Le Conseil Général et le Conseil Régional ont prévu de contractualiser pour deux autres plans quinquennaux destinés à permettre le financement de la totalité de l'axe, dont les travaux sont estimés à 60M€, d'ici l'échéance de 2017.

## Et aussi...

### DÉCHETS MÉNAGERS : LE CONSEIL GÉNÉRAL AVEC L'ADEME

Le Conseil Général a pris la compétence du Plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés dès son approbation, en 1996. Depuis lors, il s'est lié à différents partenaires dans le cadre d'un accord pluriannuel. Sur la base de ce partenariat, le Conseil Général avait mis en place, d'une part un régime d'aide en faveur des collectivités réalisant des investissements compatibles avec les données et objectifs du Plan départemental, d'autre part un programme d'actions et de cofinancements avec l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

Le Conseil Général vient de s'engager à poursuivre une politique conjointe de maîtrise des déchets avec l'ADEME. Il s'agit d'aider les collectivités locales à maîtriser les coûts inhérents à la gestion des déchets et à compléter leurs équipements, conformément aux prévisions du Plan départemental. Ce partenariat va se traduire par la signature d'un accord - cadre pour la période 2004 - 2009. Le Conseil Général, qui assurera la gestion des fonds de l'ADEME afin d'optimiser la gestion des dossiers de financement, va également revoir à la hausse son régime d'aide départementale. Le fonds départemental de modernisation des déchets ainsi créé à travers le partenariat entre le Département et l'ADEME permettra d'aider les collectivités dans les opérations suivantes : études, communication, investissements (matériels ou créations de déchetterie), mise en place de collecte sélective, etc.





## Et aussi...

- EAU ET ASSAINISSEMENT : QUAND LE DÉPARTEMENT COMPENSE**



Le Conseil Général a décidé, lors de la séance plénière du 17 mai, de modifier ses taux d'intervention en matière d'aide aux communes ou groupements de communes pour leurs investissements en matière d'assainissement et d'eau potable. Il s'est agi de tenir compte de certaines mauvaises nouvelles, en l'occurrence la baisse des aides nationales pour l'eau (FNDAE, fonds national de développement des adductions d'eau) et européennes pour l'assainissement (FEOGA, fonds européen d'orientation et de garantie agricole).

En matière d'eau potable, nombre de demandes concernant des travaux sur les réseaux de distribution étaient régulièrement ajournées. En tenant compte des priorités définies dans le cadre du schéma départemental d'alimentation en eau potable (protection des captages, traitement de l'eau, interconnexions, etc.), le Conseil Général s'est appliqué à réviser ses taux de manière à augmenter le nombre de collectivités bénéficiaires, plutôt que d'appliquer des taux très élevés à un petit nombre de projets.

En matière d'assainissement, le Conseil Général a relevé son niveau d'intervention (qu'il avait baissé en 2001 pour intégrer la participation des fonds européens), de telle sorte que les collectivités locales soient en capacité de maintenir leurs projets d'investissements.

En fait, derrière cette réglementation très complexe, il en va de la qualité de notre eau et de notre confort, tout en respectant des normes sanitaires toujours plus exigeantes.

## FORMATION

# De 7 à 77 ans...

**Traditionnellement, le Conseil Général finance la formation des assistantes maternelles. À ce volet essentiel, il vient d'ajouter la formation des familles d'accueil recevant des personnes en perte d'autonomie.**

**L**es métiers de l'aide à la personne prennent de plus en plus d'importance dans le champ social. La loi accompagne ce mouvement, qui est déjà ancien s'agissant des assistantes maternelles et qui se développe fortement, à l'autre bout de la pyramide des âges, en ce qui concerne la prise en charge du vieillissement et du handicap. Avec la loi, ce sont les obligations de formation qui s'imposent à toutes celles et ceux qui souhaitent exercer ces métiers, obligations que le Conseil Général assume financièrement. C'est le cas depuis maintenant assez longtemps en ce qui concerne la formation des assistantes maternelles. Ainsi, l'année 2004 ne déparera pas, avec un budget de 96.500€

permettant la formation de 210 assistantes maternelles : 150 qui le sont à titre non-permanent (assistantes maternelles à la journée) et suivent un module de 60 heures de formation ; 60 qui sont salariées à titre permanent du Conseil Général et suivent un module de 120 heures.

Ces formations permettent aux assistantes maternelles de mieux connaître le cadre légal, en constante évolution, de leur activité, mais également, bien sûr, de se former ou se perfectionner sur les questions relatives à la santé et à la psychologie de l'enfant. S'il s'agit de formations de base, de nouveaux textes étant attendus pour définir la formation continue, elles offrent la garantie que les assistantes maternelles qui les ont suivies peuvent assurer une prise en charge de l'enfant dans les meilleures conditions. Plus largement, elles offrent aussi la possibilité d'accéder à d'autres métiers, à d'autres formes de professionnalisation dans les métiers de l'enfance.

**Une nouveauté élaborée**



Si l'on a coutume de dire qu'on ne change pas une formule qui gagne, on ne perd rien à en ajouter une

**... Et 40 familles d'accueil auront elles aussi, pour la première fois cette année, bénéficié d'une formation spécifique, intégralement élaborée et financée par le Conseil Général.**

**Le Conseil Général assure et finance la formation des assistantes maternelles. En 2004, elles seront 210 à avoir suivi les modules proposés...**

autre, quand elle est nécessaire. C'est bien dans cet esprit que, cette année, le Conseil Général a obtenu de pouvoir conduire un troisième module de formation, à destination des familles d'accueil recevant des personnes en perte d'autonomie. Cette formation a été élaborée par les techniciens du Conseil Général, qu'il s'agisse du programme ou du nombre d'heures nécessaires, et représente une enveloppe budgétaire de 6.700€.

Cette formation dite "des accueillants familiaux" consiste en un module de 36 heures, au cours

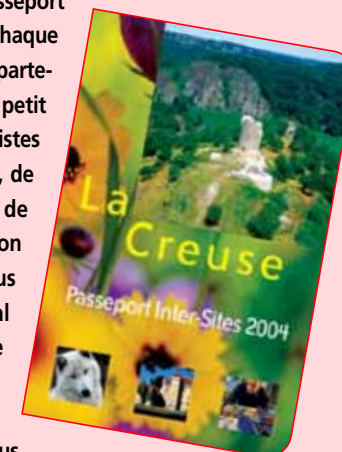
duquel les stagiaires sont formés à : la réglementation relative à leur activité, les gestes de premiers secours, la manutention des personnes dépendantes (gestes et postures), l'hygiène et la sécurité, l'alimentation, la psychologie du vieillissement et les activités de stimulation, les relations avec la famille de l'accueilli. Cette année, une quarantaine de familles d'accueil pour personnes âgées et handicapées auront suivi cette formation. Elle constitue une nouveauté et contribue à renforcer la professionnalisation du réseau.

## Et aussi...

- PENSEZ À VOTRE "PASSEPORT CREUSOIS"**

Lancé en 2001, le "Passeport Inter-Sites" est réédité chaque été par le Comité départemental du Tourisme. Ce petit livret propose aux touristes mais aussi aux Creusois, de visiter une vingtaine de sites à "prix d'ami", selon un principe simple : vous payez au tarif normal votre première visite (d'un site de votre choix), puis toutes les autres vous sont proposées à tarif réduit.

L'édition 2004 de ce "Passeport creusois" est disponible gratuitement dans les Offices de Tourisme et Les Syndicats d'Initiative du département.



- ... ET À VOS VACANCES "EN FAMILLE"**

Depuis plusieurs années, l'UDOTSI 23 (union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Creuse) conduit l'opération "L'été en famille". Cette opération consiste à recenser un ensemble de sites et d'animations, adaptés aux enfants et aux parents. "L'été en famille", c'est un réseau d'acteurs du tourisme qui fait évoluer ses prestations, notamment en se formant régulièrement à l'accueil des familles.

C'est aussi une brochure, que l'on peut se procurer gratuitement, bien évidemment dans tous les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, ainsi qu'à l'UDOTSI (43, place Bonnyaud, 23000 Guéret, tél. 05.55.51.10.03).







## VALLÉE DE LA CREUSE

### Le Raid, 12<sup>ème</sup> : sensations fortes

Comme tous les ans depuis sa création, le Raid de la Vallée de la Creuse aura lieu les 14 et 15 août. La 12<sup>ème</sup> édition de cet incontournable rendez-vous des amateurs de sport - nature et d'émotions fortes proposera quelques nouveautés, comme la course d'orientation VTT, le VTT fléché ou encore le VTT en suivi d'itinéraire. Pour les spectateurs, le moment fort sera encore et toujours le franchissement de la Creuse sur le filet araignée.

#### Samedi 14 août :

Début des épreuves du Raid et du Grand Raid à 13h00, avec du contre la montre VTT, une course d'orientation canoë, du VTT fléché et du VTT solo. À partir de 16h30, épreuves du Mini Raid pour les 8-10 ans, 10-12 ans et 12-14 ans. À partir de 18h30, grande pasta party pour tous. À partir de 22h00, début des épreuves nocturnes du Raid et du Grand Raid, avec de la course à pied fléchée et de la course à pied en orientation de nuit.

#### Dimanche 15 août :

Début des épreuves du Grand Raid à 8h00, avec la course à pied solo, la natation, la course à pied fléchée, le canoë, le bike'n'run, la course à pied en orientation, le VTT en suivi d'itinéraire et le tir à l'arc. À partir de 9h30, début des épreuves analogues du Raid.

Site Internet : [www.raid23.org](http://www.raid23.org) ;  
courriel : [rvc2004@tiscal.fr](mailto:rvc2004@tiscal.fr)



## NAGEZ GRANDEUR NATURE

### Le plaisir de l'eau

La Fédération française de Natation (FFN) fait la promotion de la natation en milieu naturel,

à travers l'opération "Nagez Grandeur Nature", qui se déroule durant tout l'été. Pour la quatrième année consécutive, le Comité départemental de la Creuse participe activement à cette opération, à travers sa présence sur deux grandes plages du département : Broussas à Vassivière (1<sup>er</sup> juillet - 31 août, 10h00 - 13h00 et 14h00 -

18h00), d'une part ; Péchadoire à Anzême (5 juillet - 21 août, 14h00 - 19h00), d'autre part.

Sur ces deux plages, des maîtres nageurs proposeront aux petits et aux grands une découverte de la natation en milieu naturel, des séquences de perfectionnement, des animations et jeux sous la forme de tournois de mini-pol' etc.

Renseignements sur place ; séance 7€, forfait 5 séances 30€ ; tarif réduit pour

## EQUIRAID DES PUYs

### En selle pour de bon



L'année dernière, l'initiative de l'association Limousin Endurance Équestre et du Cheval Vert

Bleu n'avait malheureusement pas résisté à la canicule : l'Équiraid des Puy, qui devait être l'épreuve phare de la saison d'endurance équestre en Limousin, avait dû être annulée. Les organisateurs ont décidé d'insister et l'Équiraid des Puy aura lieu le dimanche 22 août, sur les massifs de Chabrières et du Maupuy, avec pour port d'attache la commune de Peyrabout, qui accueille le même jour la "Fête de

la Nature".

Sur des distances de 20, 30, 40, 60 et 90 km, les couples cavalier - cheval suivront plusieurs circuits balisés empruntant les chemins en forêt et dans la campagne. Le but est de parcourir le circuit choisi dans un temps imparti tout en respectant sa monture, les classements étant effectués en fonction de ces deux paramètres.

Pour tous renseignements :  
tél. 05.55.63.59.47 (après 19h00).

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

## GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

### Le gouvernement reste sourd à nos attentes



Force est de constater que le nouveau gouvernement Raffarin n'a pas retenu la sanction qui lui a été infligée lors des derniers scrutins électoraux. En effet, le gel annoncé par le Ministre des Finances, M. Sarkozy, de 7 milliards d'euros de crédits sur le budget 2005 - on fera donc des économies sur le logement, les dépenses de santé et les personnels de la fonction publique - indique à lui seul la politique qui sera

conduite dans les mois à venir. Nous pouvons prévoir sans mal qu'elle confirmera ce que nous avons déjà connu, à savoir une politique libérale sous couvert d'injustice et d'austérité. Les premiers signes ne sont pas encourageants, laissant apparaître une croissance économique poussive, une consommation des ménages réduite, un chômage en hausse, pénalisant en priorité les chômeurs de longue durée et les jeunes. Tout cela nous donne une photographie morose de l'économie française.

Cette tendance trouve d'ailleurs sa pleine traduction dans la future réforme de la Sécurité Sociale telle que l'envisage le gouvernement. Là encore, les premières indications attestent, on ne peut plus clairement, que l'effort sera essentiellement porté

par les assurés sociaux et les malades, avec à la clé le déremboursement des médicaments, l'augmentation du forfait hospitalier et la culpabilisation toujours plus grande des usagers.

Ces mesures ne règlent pas la crise profonde de notre système de santé. Pire, elles instaurent un système de santé à deux vitesses, visant au démantèlement d'un outil de solidarité garantissant pourtant l'accès aux soins de tous et qui, en clair, ne peuvent aboutir qu'à une forme de privatisation.

Par ailleurs, les points d'inquiétudes pour notre département ne manquent pas. Je citerai pêle-mêle : la décentralisation, l'avenir des personnels ouvriers et de service des établissements scolaires, les restrictions sur les postes d'enseignants pour la rentrée prochaine, les restructurations qui insidieusement commencent à se mettre en place à la Poste, les menaces qui pèsent sur nos gares bois. Plus largement, aucune réponse n'est apportée à ce jour sur le devenir des services publics en zones rurales, comme si cette question était d'ores et déjà traitée.

Parce que vous nous avez largement accordé votre confiance en mars dernier, nous n'aurons de cesse de réaffirmer qu'une autre politique est possible autour des valeurs de solidarité et de justice sociale.

William CHERVY  
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

## GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

### Parité ? Une seule conseillère générale en Creuse



Depuis mars dernier, le Groupe de la Droite Républicaine compte une nouvelle élue. À 38 ans, Valérie SIMONET, du canton d'Auzances, est la seule femme, mais aussi la benjamine, de l'Assemblée Départementale.

Infirmière libérale depuis 15 ans à Auzances, un mari dirigeant une petite entreprise, maman d'une fillette de 9 ans, et depuis 2001, adjointe au Maire de Bussière-Nouvelle et déléguée à la Communauté de Communes d'Auzances Bellegarde... une approche plus que réaliste de la vie quotidienne de beaucoup de Creusois : "Ma vie et ma profession font de moi ce qu'on appelle un élu de terrain, et me permettent d'avoir le contact nécessaire, la proximité, pour écouter et tâcher de répondre aux attentes. Je suis persuadée que l'action politique du Département ne peut avoir de sens que si elle sait allier cohésion sociale et cohésion territoriale".

Le développement des territoires ruraux lui tient énormément à

cœur, elle est persuadée que face aux problèmes grandissants des zones urbaines, nos atouts seront bientôt mis en pleine lumière : "Disons haut et fort qu'il fait bon vivre, grandir et travailler en Creuse. Donnons une image jeune et dynamique de notre département. La mise en place des pays va nous donner les moyens de mieux promouvoir nos territoires. Nous avons du travail à proposer aux artisans, aux professionnels de santé, de l'espace pour les entreprises..."

Valérie SIMONET travaillera dans la 3<sup>ème</sup> commission, les affaires sociales et médico-sociales. "Quoi de plus impliquant ? La principale mission du Conseil Général est la solidarité au travers de l'aide à l'enfance, aux personnes âgées, aux bénéficiaires du RMI-RMA et aux personnes handicapées. Notre tâche est de préparer l'avenir".

Si le regard que porte cette nouvelle élue sur la politique creusoise est parfois empreint d'idéalisme... sa bonne volonté et sa force de conviction seront, espère-t-elle, une source de motivation "pour que le Conseil Général de la Creuse compte au moins 13 conseillères en 2007".



PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

# Préserver notre identité



Un projet de gîtes rue Vieille, à Aubusson, c'est bien. Dans un immeuble présentant des caractéristiques architecturales prononcées, c'est bien aussi. Avec les conseils techniques du Département, ce sera encore mieux pour la préservation du patrimoine creusois.

Depuis le début de l'année, le Conseil Général apporte une aide technique et financière aux travaux de restauration du patrimoine non protégé. Une manière de valoriser notre passé et les richesses culturelles de notre département.

La Creuse ne possède pas de patrimoine majeur, ni cathédrale, ni château cathare, par exemple. Sa richesse est ailleurs, dans la diversité des témoignages de notre passé. Ce sont les églises, les lavoirs, les fontaines, les pêcheries, les puits, les murets en pierres sèches ou bien encore les croix que l'on découvre au détour d'un sentier, qui confèrent à notre département son charme si particulier.

Ce patrimoine, fortement marqué de l'empreinte de l'homme, est un vecteur de notre identité, la trace des us et coutumes qui ont aggloméré et forgé notre appartenance au territoire creusois. Jusqu'à présent pourtant, l'État et les collectivités ne s'étaient penchés qu'au chevet de certains édifices protégés ou classés Monuments Historiques, laissant parfois - faute de temps, de savoir-faire et surtout d'argent - les ronces envahir peu à peu ce petit patrimoine.

Depuis le début d'année, le Conseil Général et sa Conservation Départementale du Patrimoine ont décidé de remédier à cet état de fait en accompagnant les collectivités dans leur volonté de restaurer leur patrimoine. L'aide porte sur la

restauration des édifices religieux et civils non protégés, ainsi que sur le patrimoine de proximité du domaine public et les objets. Elle est essentiellement accordée aux communes creusaises qui en font la demande, puisque conformément au règlement interne de l'assemblée départementale, les propriétaires privés et les associations ne peuvent pas bénéficier d'une aide financière du Conseil Général.

Cette aide départementale consiste avant tout en une mission de conseil auprès des collectivités.

## Un partenariat

Depuis six mois, Géraldine Thévenot, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art, également chargée de l'inventaire des objets mobiliers religieux, apporte ses compétences dans le conseil pour la restauration des objets mobiliers. De son côté, Georges Magne, conseiller en architecture, intervient sur la restauration du bâti. Tous deux travaillent donc en étroite collaboration avec les collectivités pour les aider à monter leurs projets.

Et cette collaboration a déjà porté



Le puits devant la mairie de Bétête et le lavoir de Dunet à Dun-le-Palestel, deux cas typiques d'éléments du petit patrimoine local sur lesquels le conseil architectural et l'aide technique de la Conservation départementale du Patrimoine constituent un soutien précieux aux communes.

ses premiers fruits puisque, depuis le début de l'année, le Conseil Général s'est engagé aux côtés de la Communauté de Communes de "La Petite Creuse" afin de financer la restauration du petit patrimoine sur les communes de Clugnat, Genouillac, Jalesches et Roches. Il accompagne également les travaux

de restauration sur les églises non protégées de Nouzerolles et de Genouillac.

Avec ces premières actions, le Conseil Général entend donc réaffirmer toute l'importance qu'il accorde à la préservation du patrimoine non protégé pour transmettre aux générations futures ce bien.

## Guide de l'intervention du Conseil Général

### Les aides aux collectivités

- Mission de conseil auprès des communes, des Communautés de Communes, dans le cadre de restaurations d'immeubles, d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH), d'opérations sur les façades, de restaurations des centres bourgs, du patrimoine rural, etc.
- Mission d'aide au financement de restaurations.

### Les aides aux propriétaires privés

- Bien qu'il ne puisse les aider financièrement, le Conseil Général peut diriger les propriétaires privés vers d'autres organismes financeurs et propose son aide technique. Dans ce cadre, la Conservation Départementale du Patrimoine intervient en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, organisme qui accorde aux propriétaires privés un label permettant une défiscalisation des travaux de restauration menés sur les parties extérieures d'un bâtiment (enduit, couverture, etc.).
- Mission d'aide à la réalisation d'inventaires auprès des associations.

Pour tous renseignements :

contacter la Conservation Départementale du Patrimoine - 05.44.30.2733.

## Et aussi...

### MASGOT DANS TOUS SES ÉTATS

Le village de Masgot (Fransèches) reprend ses activités estivales. Comme chaque année, il y a en a pour tous, que l'on veuille simplement découvrir ou plus carrément s'initier à la sculpture. Au cœur du village qui porte témoignage de l'œuvre de François Michaud, le Centre de la Pierre propose son exposition - vente "La pierre dans tous ses états", ainsi que l'exposition "De pierre et d'eau".

Renseignements et inscriptions :

Les Amis de la Pierre de Masgot, 23480 Fransèches (tél. 05.55.66.98.88) ; exposition - vente visible tous les jours, de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

### PRÉBENOÎT : TOUS LES JARDINS EN UN

Contre vents et marées, l'Abbaye de Prébenoît (Bétête) continue de proposer un lieu unique pour marier le ressourcement et la curiosité intellectuelle, en développant l'idée d' "Abbaye du Végétal" recréant un lien fort entre le patrimoine bâti et le patrimoine naturel, comme les moines cisterciens l'avaient fait dès l'origine du lieu. La programmation 2004 témoigne que l'association Objectif Prébenoît garde cette cohérence, avec deux expositions complémentaires : d'une part, "Jardins au Moyen-Âge", réalisée par l'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévales (CHAM) et l'École Nationale du Paysage de Versailles ; d'autre part "Jardins en Creuse", exposition de photos réalisée en partenariat avec le Comité départemental du Tourisme. En dehors de ces expositions principales, d'autres présentations de peintures, de dessins, des ateliers artisanaux, un marché et une brocante, des visites guidées de ce site sans égal.

Renseignements à Objectif Prébenoît : tél. 05.55.80.78.91 ;

Courriel : [abbaye@prebenoit.com](mailto:abbaye@prebenoit.com)

Internet : [www.prebenoit.com](http://www.prebenoit.com)





## Et aussi...

### GEORGES SAND : HOMMAGE PICTURAL À FRESSELINES...

Quarante peintres, professionnels et amateurs, rendent hommage à George Sand, au Centre artistique de la Vallée de la Creuse, à Fresselines, dans le cadre des commémorations du bicentenaire de sa naissance. Représentation des sites de la Vallée noire et de la Vallée de la Creuse qu'elle avait coutume de fréquenter, illustrations de ses textes, portraits : toute la relation de George Sand à ces paysages de Creuse est évoquée en de multiples facettes au travers de l'imagination des artistes et de leur mode d'expression. Une vidéo comportant une interview de Françoise Chandernagor, réalisée par Creuse In Vision, sert de prélude à la visite de cette exposition organisée en partenariat par la municipalité, l'Association des Amis de Fresselines et Creuse In Vision. Entrée : 2€ ; du 3 juillet au 5 septembre, tous les jours de 15h00 à 19h00 ; puis jusqu'au 3 octobre les week-ends.

### ... ET LITTÉRAIRE À LA SPOUZE

Les "Jardins Jeudis de La Spouze", à La Celle sous Gouzon, reprennent leur cycle estival de rencontres hebdomadaires, à partir du 15 juillet. Jusqu'au 26 août, René Bourdet et les fidèles du lieu - Jean-Claude Bray, Isabelle Tourbier, Daniel Dayen, etc. - seront rejoints par quelques nouveaux - Le Facteur, la Compagnie Léon Larchet - pour rendre hommage à George Sand notamment, mais aussi proposer une grande variété de spectacles comme le domaine de La Spouze a pris l'heureuse habitude d'en accueillir.

Cette 5<sup>ème</sup> édition des "Jardins Jeudis", ce sera aussi une exposition intitulée "George Sand, illustre, illustrée", visible les jeudis, samedis et dimanches, de 14h30 à 18h30, des soirées cabaret, des conférences - spectacles, des promenades contées, etc.

Information : 05.55.62.20.61 ;  
jardinsjeudis.laspouze@wanadoo.fr

## VOIX D'ÉTÉ EN CREUSE

# Polyphonie dans l'art roman

Du 17 juillet au 7 août prochains, six hauts lieux de l'art roman accueilleront la 19<sup>ème</sup> édition du festival "Voix d'Été en Creuse". Cette manifestation, qui associe l'art du chant à la découverte de notre patrimoine, rencontre chaque année un succès croissant.

Pour sa 18<sup>ème</sup> édition, l'an passé, "Voix d'été en Creuse" était sorti de l'adolescence pour entrer de plain-pied dans l'âge adulte. "L'ivresse du chant", qui était alors le thème du festival, avait connu un formidable succès, faisant le plein avec des spectacles aussi divers qu'un chœur de gospel londonien, du flamenco ou du chant qawwali dans des lieux aussi prestigieux que l'abbatiale de Chambon-sur-Voueize, l'église de Gouzon ou les Jardins de la Commanderie de Bourgneuf. Cette année, l'ADIAM 23 (Association pour le développement, l'information et l'animation musicale en Creuse), qui pilote ce festival, a concocté un nouveau programme de qualité qui

devrait sans aucun doute ravir une fois encore le public, de plus en plus nombreux aux rendez-vous proposant cette association originale entre la polyphonie et le patrimoine creusois. Le thème retenu en 2004 est celui des Renaissances. Pour les organisateurs de "Voix d'Été en Creuse", "ces Renaissances englobent des compositeurs européens, du Moyen Âge à la Renaissance, et évoquent le renouveau culturel mais aussi les ombres et les lumières, les bouillonnements d'un monde en marche". Parmi les sonorités qu'on pourra découvrir cet été en Creuse, citons le Chœur byzantin de Grèce, le fado du Portugal, des chants andalous ou bien encore des musiques traditionnelles du Mali. Pour l'ADIAM 23, "ces chants, reflets de la civilisation,



L'Espagne entre Orient et Occident, avec l'Ensemble Convivencia, le 26 juillet à Felletin.



Les Jardins de la Commanderie de Bourgneuf, en 2003, avaient fait le plein comme l'ensemble des sites ayant accueilli un récital des Voix d'Été.

nous ouvriront les portes de traditions immémoriales avec quelques étoiles naissantes à découvrir...". Quant aux lieux retenus pour cette 19<sup>ème</sup> édition, ils constituent toujours des éléments du patrimoine roman et des sites naturels dont la beauté ont été préservés au cours des

siècles. La pureté architecturale des églises romanes creusoises permet ainsi, d'accueillir la polyphonie dans une acoustique saine et de qualité. "Renaissances..." a donc tous les atouts pour faire du festival "Voix d'Été en Creuse" 2004 un très grand moment de rencontres et de découvertes de l'universalité des sons.

### Renseignements pratiques

- **17 juillet** : 21h00, église romane de Bénévent-l'Abbaye : Chœur byzantin de Grèce.
- **22 juillet** : 21h00, jardins de la Commanderie de Bourgneuf : Katia Guerreiro "Fado Major", avec Paulo Perreira (guitare portugaise), Joao Mario Velga (guitare classique) et Armando Figueiredo (basse acoustique).
- **26 juillet** : 21h00, église romane de Felletin : Ensemble Convivencia, "L'Espagne entre Orient et Occident".
- **30 juillet** : 21h00, chapelle Notre Dame de La Borne de Saint-Michel de Veisse : Ensemble Alegria.
- **4 août** : 21h00, abbatiale Sainte-Valérie de Chambon-sur-Voueize : Chœur du King's College de Londres.
- **7 août** : 21h00, église romane de Gouzon : Chants et musiques traditionnelles du Mali.

#### Renseignements et réservations :

ADIAM de la Creuse, BP 250, 23000 Guéret (05.44.30.24.55) ou Office de Tourisme des Monts de Guéret (05.55.52.14.29) ; courriel : adiam23@cg23.fr

## Et aussi...

### FESTIVAL KREUZEOL : MÉLANGEZ ET GOÛTEZ

Le Cercle des Amitiés Créoles de la Creuse (CALC) renouvelle son Festival Kreuzéol, 4<sup>ème</sup> édition les 2 et 3 juillet, à la salle polyvalente de Guéret. Et quand on dit à la salle polyvalente, on entend sur l'ensemble du site, pelouse et chapiteau compris, parce que tout le monde compte bien que les soleils creusois et réunionnais joignent leurs rayons pendant ces deux jours. Comme on ne change pas les recettes qui marchent, on aura donc de la musique : le duo Ancelin Rouzier (musique traditionnelle du Limousin et d'Auvergne), la compagnie Pat Jaune (Réunion), le groupe Faham Alamont, le département de musique traditionnelle de l'ENM de la Creuse, le Dénécheau Jase Musette (répertoire du Paris des années 30), le groupe Kaz en Pai (Réunion), ainsi que des ateliers chants et une cavalcade musicale dans les rues de Guéret. On aura aussi de quoi se restaurer et se désaltérer dans la bonne humeur, avec spécialités créoles et marché paysan creusois.

Entrée : 15€ par soirée ; passeport pour 2 jours : 25€. Réservations : CALC (05.55.52.67.49), Balto (05.55.52.30.67) et Crescendo (05.55.52.14.19).

### MUSÉE DE GUÉRET : DONATEURS EN LUMIÈRE

L'émerveillement du visiteur qui parcourt les salles du Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret débouche souvent sur une question : comment une collection aussi variée s'est-elle constituée ? C'est pour y répondre que Catherine Wachs, conservatrice, et toute son équipe ont mis sur pied l'exposition "Hommage aux donateurs : la naissance d'un musée". Où l'on découvre que depuis la création de l'établissement par la Société des Sciences (1837), la collection du musée s'est enrichie d'une infinité de dons ou legs, gros ou petits, qui avaient tous un dénominateur commun : l'amour que leurs auteurs portaient à la Creuse.

Jusqu'au 31 octobre, tous les jours (sauf les mardis et jours fériés) de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ; renseignements au 05.55.52.07.20.





## Et aussi...

"ORGUES EN MARCHÉ" :  
CONCERTS ET VISITES

L'orgue, c'est pour beaucoup La Marche nuptiale ou la célèbre Toccata de Bach. Pour le reste, c'est une affaire d'initiés. Durant tout l'été, les associations "Les Amis de l'Orgue" d'Aubusson, Bourgneuf et Guéret proposent d'ouvrir les portes des instruments creusois. Jusqu'au 26 août, récitals, concerts et visites sont au programme d'un été de découvertes dans les églises de Bourgneuf, Guéret, Felletin.

Renseignements et locations : ADIAM de la Creuse (05.44.30.24.55), Amis de l'Orgue de Bourgneuf (05.55.64.12.85), de Guéret (05.49.48.19.18), d'Aubusson (05.55.66.32.12), ainsi qu'à l'Office de Tourisme de Felletin (05.55.66.54.60).

L'HISTOIRE PASSIONNANTE  
DE SULTAN DJEM

Dans *Le Turc et le Chevalier*, Didier Delhoume, ingénieur d'études au service d'archéologie de la DRAC du Limousin, raconte l'histoire de Sultan Djem. Plus connu sous le nom de Zizim, ce prince turc, fils cadet de Mehmet II le Conquérant, fut le rival malheureux de son propre frère Bajazet II, dans la succession au trône ottoman. C'est ainsi qu'il devint un instrument de chantage politique et religieux, à l'instigation du grand maître de l'ordre des Chevaliers hospitaliers, Pierre d'Aubusson. Le récit de l'auteur se concentre plus particulièrement sur la période limousine de sa captivité (1484-1488), l'importance de l'ordre des Hospitaliers en Creuse et les lieux traversés par le prince turc et sa suite, au premier rang desquels Bourgneuf, et se nourrit d'une importante iconographie en partie inédite.

"Le Turc et le Chevalier", 160 pages ; édité chez Culture et Patrimoine en Limousin, collection Patrimoine en Poche ; 21€.

## FESTIVALS DE CONTES

## Dix ans qu'ils nous causent

En Creuse, on aime les histoires, celles qui font voyager, imaginer, réfléchir, pleurer et rire. Des histoires vraies et d'autres un peu arrangées ou totalement inventées. À Vassivière et Chabrières, deux grands rendez-vous du conte fêtent leurs 10 ans.

Vassivière (21-29 août) :  
La parole aux "Disants"

Jouer avec les mots, à Vassivière, on ne fait que ça tous les mois d'août, depuis 10 ans. Alors, pour l'anniversaire, la fine équipe de "Paroles de conteurs" fête ses "disants". Les siens, parce que le festival a décidé d'inviter nombre des artistes qui ont marqué toutes ces années verbeuses et néanmoins tchatchantes. Ils viennent du Venezuela, du Congo Brazzaville, de Kabylie, du Danemark, de beaucoup plus près ou d'encore moins loin, tout dépend de quel côté on tend l'oreille. Ils viennent et reviennent se laisser porter par la douceur de vivre (après-midi conte, apéros conte, veillées spectacles, etc.). Le festival a aussi le souci de favoriser la reconnaissance des artistes (scène ouverte, journée professionnelle le 27 août) comme celle d'un territoire (spectacles sur Vassivière et tous les villages alentour), en y organisant



toutes sortes de rencontres (cette année, découverte des talents de la Maison du Conte de Bruxelles).

## Renseignements pratiques

- **Après-midi Conte** : "Carte blanche" à la Maison du Conte de Bruxelles à Beaumont du Lac (Le Paturadou), à 14h30, dimanche 22, lundi 23, mardi 24 et mercredi 25.
- **Scènes ouvertes** : spectacles gratuits tous les jours (sauf journée professionnelle le 27 août), sur l'île de Vassivière, de 16h30 à 17h00.
- **Rendez-vous Conte** : mise en bouche gratuite tous les jours, de 17h00 à 17h30, sur l'île de Vassivière.
- **Apéros Conte** : du lundi 23 au samedi 28, à 19h00, au village de vacances de Pierrefitte.
- **Veillées spectacles** : tous les soirs, à 21h00, dans les villages autour de Vassivière.
- **Cabaret Conte** : tous les soirs, à partir de 23h00, le début de la nuit au Foyer Club de Beaumont du Lac.

## Programme complet, Info / Réservations :

Festival interculturel du conte de Vassivière  
Place de la Mayade, 23460 Royère de Vassivière  
Tél. 05.55.64.57.37  
E-mail : [infos@paroles-conteurs.org](mailto:infos@paroles-conteurs.org)  
Internet : [www.paroles-conteurs.org](http://www.paroles-conteurs.org)

Chabrières (6 juillet-24 août) :  
Laissez-vous ensorceler

C'est l'été. Le soir enfin arrivé. Sous les arbres, dans l'obscurité naissante, des ombres rôdent. Des hurlements, parfois. Les loups, bien sûr, ceux du parc animalier des Monts de Guéret. Et puis, une voix, qui vient s'élever dans le crépuscule. Voix de la conteuse, du conteur, qui nous offrent des histoires d'hier, d'aujourd'hui, de demain, de toujours... Un mot caractérise ces Sortilèges de la Pleine Lune : rencontre. Rencontre entre l'animal réel et la bête mythique. Rencontre entre des histoires fabuleuses et un lieu où s'abreuve l'imagination. Rencontre entre le public émerveillé d'un soir d'été et des conteurs de tous horizons.



La 10<sup>ème</sup> édition des Sortilèges de la Pleine Lune, c'est l'occasion de balades avec des conteuses et des conteurs du Poitou, du Québec, du Limousin, d'Afrique, d'Écosse, du Nord, d'Île-de-France... Huit rendez-vous en fin de soirée, autour d'un petit verre de cidre.

## Renseignements pratiques

- **Mardi 6 juillet (21h00)** : "Histoires mouillées", Michèle Bouhet, accompagnée par Jean Louis Compagnon (guitare).
- **Jeudi 15 juillet (21h00)** : "Entre le chant du loup et celui de la baleine...", Simon Gauthier, conteur québécois.
- **Mardi 20 juillet (21h00)** : "Faim de loup", Pierre Deschamps.
- **Mardi 27 juillet (21h00)** : "Le conte de la princesse donnée au loup", Jean-Claude Bray, accompagné par Alamont (musique trad').
- **Mardi 3 août (21h00)** : "Si vous rencontrez un loup", Fiona McLeod, conteuse écossaise.
- **Mardi 10 août (21h00)** : "Le griot et les animaux", Bertrand N'Zoutani, conteur africain.
- **Mardi 17 août (21h00)** : "À pas de louve", Catherine Gendrin.
- **Mardi 24 août (21h00)** : "Les contes des creux du chemin et du cœur de la nuit", Pierre Delye. Tarifs : adulte 7€, moins de 12 ans et demandeur d'emploi 4€.

## Info / Réservations :

Office de Tourisme des Monts de Guéret  
Tél. 05.55.52.14.29 ; E-mail : [sortilèges@ot-gueret.fr](mailto:sortilèges@ot-gueret.fr)

## Et aussi...

CHEMINS DE RENCONTRES  
VERS L'EUROPE CENTRALE

Du 17 au 24 juillet, le sud de la Creuse sera le cœur de l'Europe Centrale. Avec "Chemins de Rencontres", le rendez-vous estival de l'association Pays Sage, balades, spectacles et concerts vont irriguer les villages du Plateau (Fénières, Flayat, Magnat l'Étrange et Pigerolles) d'un flot de paroles, de musiques et de danses variées. Après la mise en bouche constituée d'un apéro concert à Aubusson (place d'Espagne) le 17 juillet, on ne manquera pas le récital tzigane de la chanteuse Norig à Fénières, le lendemain. Renseignements et réservations à l'Association Pays Sage : 05.55.67.88.58 ; courriel : [pays.sage@wanadoo.fr](mailto:pays.sage@wanadoo.fr)

UN ÉTÉ "INOUBLIABLE"  
À LA NAUTE

Les Copains d'Abord et Naut'Active sont deux associations qui ont décidé de se prendre par la main pour rendre inoubliable l'été au bord du plan d'eau de La Naute, à Champagnat, inoubliable même pour ceux qui n'y avaient pas pensé. Après le tour de chauffe du 20 juin (fête de la Musique pour les ignorants), le programme de l'été est prometteur : Bajka (fanfare tzigane) le 9 juillet, 3 soirées jazz les 14-15-16 juillet, de la chanson française le 22 (Royal Zinneke), du swing musette le 29 (La Guinche), danse et percussions du Rwanda le 5 août (en partenariat avec le Festival de folklore de Felletin), fanfare manouche le 12 août (Tarf Goulamas), après-midi spécial OFNI (objets flottants non identifiés) le 15 août avant une bonne vieille soirée rock, puis du rock celtique le 19 août. Et alors, pour finir, le clou de l'été avec un festival du 25 au 27 août pour fêter les 10 ans des Ogres de Barback, avec les Afros Jojo, la Rasbaï, et plein de bonnes surprises entre apéros concerts et concerts sous chapiteau. Un été inoubliable, qu'on vous dit, rien que des soirées gratuites sauf le concert spécial du 26 août (12€).



## Et aussi...

### "CORPS ET GRAPHIES" : HISTOIRES SOSTRANIENNES

Depuis 2001, tous les ans, "La Croisée des Chemins", collectif au sein de la MJC La Souterraine, fait intervenir des artistes contemporains in situ. Le collectif veut ainsi favoriser la création sous ses différentes formes d'expression, principalement les arts plastiques. "Corps et Graphies" est le thème retenu pour l'édition 2004.

Ainsi, le visiteur de La Souterraine pourra faire un tour à la Porte du Puycharraud, du 2 au 29 août, pour découvrir l'exposition de photos, vidéos et installations de Aurélie Gatet, Yvan Clédat, Corinne Petitpierre et Xavier Brunet. Des regards inattendus sur La Souterraine et les Sostraniens, assortis d'un temps fort le vendredi 6 août, à 21h00, avec la performance réalisée dans les espaces de la ville par Aurélie Gatet et deux musiciens de l'Oreille Electronique.

### CHANTS ET DANSES POUR TISSER LA PAIX

Du 4 au 8 août, et pour la 27<sup>ème</sup> fois, "Les Portes du Monde" s'ouvrent à Felletin avec le Festival de Danses, Musiques et Voix du Monde, et toujours avec la même préoccupation qu'aux origines : tisser des liens d'amitié, de tolérance et de paix entre les peuples. Pour l'édition 2004, les groupes invités viendront de Chine, d'Irlande du Nord, de Syrie, de Slovénie, d'Ouzbékistan, de Grèce, du Rwanda, de Porto Rico, de Bulgarie et, bien sûr, des régions de France. Outre les soirées spectacles à thèmes, le

Festival proposera de nombreuses animations dansées dans les rues de la ville, des ateliers danses et dessins, un marché du

terroir et des balades découvertes, etc. Ouverture du Festival le mercredi 4 août, à 21h00, avec le traditionnel panorama de tous les groupes.

Renseignements et réservations : Association "Les Portes du Monde", place Quinault, 23500 Felletin ; Tél./fax : 05.55.66.43.00 ; Courriel : festival@portesdumonde.net ; Site Internet : www.portesdumonde.net



## EXPO D'ÉTÉ

# De toutes les couleurs

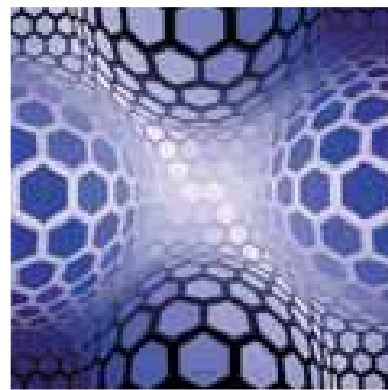
Jusqu'au 3 octobre, la grande exposition estivale du Musée départemental de la Tapisserie propose de découvrir l'art et la manière d'utiliser les couleurs à travers les époques et les styles.

Le titre est volontairement sobre : "Collections en noir et blanc et en couleurs", ainsi est dite la grande exposition estivale 2004 du Musée départemental de la Tapisserie. Point n'est besoin d'en rajouter tant la collection du musée est riche ; sans compter que, pour l'occasion, elle est assortie d'emprunts des plus pertinents. Ainsi, l'exposition 2004 commence par des données, physiques et scientifiques, sur la perception de la couleur en général. Une place importante est faite à la laine, à la soie, et évidemment à la teinture, dont on sait qu'elle est recommencée pour chaque nouvelle tapisserie de manière à s'accorder au mieux avec les exigences de chaque artiste.

À chaque lieu sa couleur

Si, toujours, le foisonnement et la qualité des couleurs ont écrit la renommée d'Aubusson et de Felletin, chaque époque a eu ses tendances et l'exposition de l'été 2004 propose ce voyage à travers le temps : les bleus, les verts et les dégradés de beige des verdure et scènes mythologiques du XVII<sup>ème</sup> siècle ; les rouges, les jaunes et les ors des scènes pastorales du XVIII<sup>ème</sup> ; l'arrivée des teintures chimiques des œuvres tout en nuances du XIX<sup>ème</sup> ; enfin, le XX<sup>ème</sup> siècle, ses

couleurs flamboyantes et leur traitement en aplats permettant d'interpréter la peinture abstraite. À chaque époque ses caractéristiques, donc. Et à chaque lieu de visite sa couleur. Au Musée départemental, une salle bleue, une salle jaune, une autre de toutes les couleurs et une autre encore en noir et blanc présentent tapisserie, cartons et photographies ; à l'église du Château de Felletin, partenaire habituel de la grande exposition d'été, c'est le rouge qui éclate dans la nef et les chapelles classées. On n'aura jamais si bien nommé le billet commun à tarif préférentiel, qui permet de visiter les deux sites : "Le parcours des couleurs".



Pylla, de Victor Vasarely, Manufacture Pinton - Felletin (1970), collection du Musée.



La conviction du navigateur, de Richard Texier, Manufacture Pinton - Felletin (2000), collection du Conseil Régional de Poitou-Charentes.

### Renseignements pratiques

#### • Musée départemental de la tapisserie

En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi matin, de 10h00 à 18h00 ; à partir de septembre, tous les jours sauf le mardi, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Visites guidées comprises dans les billets et évocation du travail sur métier de basse-lisse, tous les jours à 11h30, 14h00 et 16h00.

Tarifs : 4<sup>e</sup> (plein tarif) et 3<sup>e</sup> (tarif réduit), gratuit pour les moins de 18 ans.

#### • Eglise du Château

En juillet et août, tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 ; à partir de septembre et jusqu'au 3 octobre, ouverture tous les jours, de 14h00 à 18h00 ; du 3 au 31 octobre, sur rendez-vous.

Tarifs : 2,50<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>.

#### • "Le parcours des couleurs"

Pour visiter l'ensemble des sites présentant des tapisseries à Aubusson et à Felletin, billets communs à tarif préférentiel Le parcours des couleurs.

#### Renseignements et réservations :

Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson, avenue des Lissiers - BP 89 - 23200 Aubusson ; tél. 05.55.83.08.30 ; fax : 05.55.83.08.39 ; e-mail : musee-tapisserie@cg23.fr

## Et aussi...

### SALONS DU LIVRE : LES JARDINS À FELLETIN...

La traditionnelle "Journée du Livre" de Felletin, organisée par l'association "Le Plaisir de Lire", aura lieu cette année le vendredi 13 août. Pari audacieux, diront les superstitieux. Sans aucun risque, répondront ceux qui suivent cette manifestation depuis sa création et s'apprentent à se rendre à la 9<sup>ème</sup> édition. Désormais rendez-vous incontournable des amoureux de la lecture, manifestation sachant créer la rencontre entre un lectorat populaire et des "pointures" de la littérature, la "Journée du Livre", soutenue par le Conseil Général, a pris pour thème 2004 "Les Jardins", sujet fédérateur pour les Creusois.

Vendredi 13 août, à partir de 9h30, à la salle polyvalente. Pour tout savoir sur le programme de la journée : 05.55.66.54.60.

### ... ET LE SPORT À BÉNÉVENT



Tout aussi traditionnel, le "Salon du Livre" de Bénévent-l'Abbaye aura lieu le samedi 31 juillet. Cette année, l'Association "Livres et Tradition", en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives et le soutien du Conseil Général, a mis sur pied un salon sur le thème du sport, ce qui permettra aux curieux de venir à la rencontre de quelques sportifs connus, voire célèbres. Comme chaque année, le salon sera l'occasion de rencontres d'auteurs, d'ateliers d'écriture pour les enfants et de foire aux livres anciens, la grande spécialité du cru.

Samedi 31 juillet, à partir de 8h00, au gymnase. Pour tout savoir sur le programme de la journée : 05.55.62.68.35.

### L'ATMOSPHERE D'APROART

L'association aubussonnaise Aproart propose la 7<sup>ème</sup> édition de son salon d'art et d'expression contemporaine, à partir du 11 juillet. À l'Esplanade Charles de Gaulle, à Aubusson, cette édition 2004 intitulée "Atmosphère" présente 150 peintures ou sculptures de 16 artistes français et étrangers (Chine, Maroc, Angleterre, Espagne, Liban), reconnus ou en devenir. Exposition ouverte tous les jours, du 11 juillet au 3 septembre, de 14h00 à 19h00.





# Canicule : santé en danger

Préservez votre santé et aidez  
les personnes fragiles qui vous entourent



## ● Les gestes simples

Protégez-vous de la chaleur, rafraîchissez-vous, buvez et continuez à manger, n'hésitez pas à aider ou à vous faire aider.

## ● Le risque grave : le coup de chaleur

Il se repère par : une peau chaude, rouge et sèche ; des maux de tête, nausées, somnolences et une soif intense ; des convulsions, une perte de connaissance. Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort :

**appelez immédiatement les secours en composant le 15!**

